

# Conseil local FCPE Herriot-Villeurbanne

## Compte rendu de la réunion du 22/11/2018

*Présents : Alice, Houcine, Isabelle, Lauryle, Lucie, Marie-Christine, Olfa, Rachid, Sandrine.*

### 1/ Bilan financier 2017-2018

Les dépenses de l'exercice 2017-2018 ont été de 3075 €, les recettes de 2 320 € soit un déficit de 755 €. Il y a 267 € sur le compte à la banque postale du conseil local au 31 juillet 2018.

#### Ateliers de soutien à la parentalité « Relation bienveillante » :

Les charges et produits liés au projet des ateliers « Relations bienveillantes » concernent 2 exercices 2016/2017 et 2017/2018 :

- En 2016-2017 nous avons eu 1001 € de recettes et 180 € de dépenses soit 821 € de bénéfice
- En 2017-2018 nous avons eu 455 € de recettes et 1260 € de dépenses soit 805 € perte
- Au final sur ce projet les dépenses (rémunération de M Christine Mathey-Fonteniaud pour 1440 € soit 8 ateliers à 180 €) ont été largement couvertes par les recettes (ventes de gâteaux, contribution financière des 23 participants (30 € par personne) et subvention de la fédération départementale de la FCPE pour 596 €.

Il y a eu 2 groupes de parents ayant chacun participé à 4 séances qui se sont étalées sur la période juillet 2017 – février 2018, soit un total de 8 séances de 2h30 animées par Marie-Christine Mathey-Fonteniaud, psychopraticienne. Les 23 participants aux ateliers étaient : pour 91 % des femmes (21 /23), pour 74% des parents du groupe scolaire Herriot (17/23), pour 74% des membres actifs d'une association de parents d'élèves (17/23).

Le bilan qualitatif est bon ; les participants ont apprécié l'échange et le soutien entre parents, et les connaissances apportées par Marie-Christine Mathey-Fonteniaud. Le compte rendu financier et qualitatif de la subvention a été envoyé à la FCPE du Rhône en juin 2018.

→ Les parents présents échangent sur ce projet : est-il à renouveler ? ou d'autres actions pour participer à l'amélioration du climat scolaire au sein de l'école et des relations entre enfants sont-elles à prévoir ?

- L'expérience a été très enrichissante pour les participants, grâce à la qualité de l'intervenante et des échanges entre parents
- Peu de parents ont été concernés par le projet au regard de son coût
- Il est difficile pour les parents de familles monoparentales de se libérer le soir pour y participer.

#### Vente de torchons en maternelle

La vente des torchons a rapporté 1 368 € de recettes qui ont été utilisés comme suit :

- 942 € pour payer les torchons
- 396 € reversés à l'école maternelle qui a acheté 2 vélos pour les enfants
- 30 € ont été laissés au conseil local pour ses frais de fonctionnement.

## Cotisations FCPE

Nous avons perçu 380 € d'adhésions à la FCPE ; nous en avons reversé 273 € (part nationale et fédérale, abonnement journal). Les cotisations ont donc représenté 107 € de recettes nettes pour le conseil local.

## Charges de fonctionnement

Nos charges de fonctionnement courant ont été de 204 € :

- 33 € de frais de tenue de compte
- 30 € de frais alimentaires / boissons
- 90 € de frais de photocopies et achats enveloppes pour les élections
- 51 € pour le site internet.

Ces frais nous ont notamment permis de :

- Réaliser une enquête en octobre 2017 auprès des familles de l'école élémentaire sur la question des rythmes scolaires ; 420 questionnaires ont été diffusés via les carnets de liaison, 276 questionnaires ont été retournés soit un taux de réponse de 66%. Les résultats de l'enquête ont été présentés au premier conseil d'école 2017-2018 par les parents délégués ; ils ont été envoyés à la mairie et à l'inspection académique
- Réaliser et diffuser une lettre d'information sur les actions du conseil local aux familles de l'école maternelle et élémentaire au 1<sup>er</sup> semestre.
- Informer tout au long de l'année sur nos actions et l'actualité du groupe scolaire, grâce au site internet : <http://parents-herriot-villeurbanne.fr/>

Pour financer ses charges de fonctionnement le conseil local a réalisé 2 ventes de gâteaux en mai et juin 2018 qui ont rapporté 117 €.

## 2/ Préparation de la prochaine réunion sur le périscolaire

Les parents présents échangent sur le fonctionnement du périscolaire à l'école pour préparer la prochaine réunion périscolaire avec le directeur de l'école élémentaire M Perrenot et la responsable périscolaire Mme Daraignez.

Il n'y a pas de question sur le périscolaire du soir : les activités et la répartition des enfants entre activités notamment semblent bien convenir ; les parents s'interrogent par contre sur le temps de midi suite au retour de certains enfants :

- Problèmes de quantité sur certains plats pour le dernier service (notamment dans les choix de desserts et d'entrées)
- Restotem : certains enfants se plaignent de devoir manger trop vite, donc dans le stress.
- Trajet restotem : il y aurait sur certains groupes des problèmes de discipline sur le parcours qui créent une tension animateur/enfants et du stress sur le trajet.

Lors de l'ouverture du restotem, la mairie avait indiqué aux parents délégués que cette nouvelle installation devrait permettre aux enfants d'avoir plus de temps pour manger, d'être au calme, et d'apaiser l'atmosphère des temps de repas. Les parents se demandent si, compte tenu du nombre d'enfants qui mangent au restotem (utilisé par 3 écoles) et de témoignages de certains enfants, cet objectif est bien atteint.

Concernant l'usage de punition lors du temps périscolaire, les parents demandent que les punitions collectives (avec temps d'attente assis dans le préau) ne soient plus utilisées et qu'un dialogue

s'instaure entre les animateurs et les enfants. Il y avait eu une punition collective en juin suite à un problème de discipline de certains enfants sur le trajet pour le restotem, mais Mme Daraignez avait indiqué au conseil d'école de juin que c'était une mesure exceptionnelle correspondant à une situation exceptionnelle.

Concernant la cantine pour la maternelle, certains enfants mangent toujours à genoux. Les parents demandent à ce que du mobilier adapté soit mis en place.

Il ne sert à rien de travailler sur la qualité gustative et diététique des repas si les conditions dans lesquels ils sont pris en annulent les effets. Le restotem devait améliorer cet accueil.

### 3/ Communication

Les parents échangent sur les moyens de communication du conseil local.

Site internet :

- Rachid est d'accord pour s'occuper de la maintenance technique aux côtés de Vanessa afin de préparer la transition quand Vanessa partira.
- Julie et Lauryle peuvent s'occuper des contenus du site

Communication par mail entre parents :

On décide de fonctionner de la manière suivante :

- D'utiliser la liste Herriot Parents pour diffuser largement des informations, comptes rendus...
- D'utiliser la liste des parents délégués au Conseil d'école pour échanger de manière plus détaillée et au jour le jour, afin de ne pas surcharger les boîtes mails des parents

Panneau de l'école élémentaire des parents délégués

Lauryle a récupéré la clé du panneau élémentaire, elle se charge d'y afficher la liste des parents élus au conseil d'école cette année.

Ce panneau n'est malheureusement pas très visible : on note de demander à la mairie s'il peut être déplacé pour une meilleure visibilité.

### 4/ Action pour une famille sans toit de l'école

Le conseil local FCPE et plus largement des parents, animateurs, enseignants de l'école se sont mobilisés en septembre et octobre pour venir en aide à la famille sans toit d'un enfant scolarisé à l'école élémentaire : pétition, contacts avec les élus (mairie et député), collecte de fonds via une cagnotte en ligne sur internet et des ventes de gâteaux.

La famille s'est vue attribuer un logement d'urgence dans le cadre du plan grand froid.

L'argent collecté permettra de payer pour quelques mois les transports en commun de l'enfant, la cantine et le périscolaire ainsi que des petites courses (goûters, couches...).

Une 2<sup>ème</sup> famille en situation de grande précarité va être aidée grâce à ses dons (paiement de la cantine et du périscolaire de l'enfant).

Un grand merci à tous les parents qui ont donné un coup de main !

## 5/ Réunion de la coordination des associations de parents d'élèves de Villeurbanne du 13 novembre

Isabelle y était présente et nous fait le compte rendu des points abordés :

- RV du 15 novembre de la coordination avec le député de Villeurbanne B Bonnell sur la suppression des Emplois de Vie Scolaire dans les écoles de Villeurbanne en 2017/2018, et la situation des écoles en matière d'AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) et d'AESH (Accompagnants des Élevés en Situation de Handicap) : M. Bonnell a indiqué qu'il prévoyait certaines actions à ce sujet, la coordination attend des éléments et continue à suivre ce sujet (voir CR en annexe).
- Groupes de travail et commissions avec la Mairie de Villeurbanne prévus en 2018/2019 : accueil des enfants porteurs de handicap pendant le temps périscolaire ; Chamagnieu; fonctionnement du périscolaire actuel ; Caisse des écoles (Lauryle y participe) ; commission dérogations.

A noter : il reste de la place dans certains groupes, les parents intéressés pour participer peuvent nous en informer par mail sur la liste Herriot Parents.

- USEP du mercredi après-midi : une réunion d'échange entre la coordination et la direction de l'Education de la mairie sur le fonctionnement de l'USEP les mercredi après-midi est prévue le 27 novembre à 18 heures.

## 6/ Bureau conseil local

Les candidates sont élues : Lauryle (présidente) ; Isabelle (secrétaire), Marie-Christine (trésorière), Olfa (trésorières adjointe).

## 7/ Sécurité locaux de la maternelle

Des questions importantes sur la sécurisation des locaux de la maternelle se posent suite à l'incendie.

## 8/ Rencontre prévue avec Madame Gandolfi, élue de la mairie en charge du suivi du conseil d'école Herriot

Isabelle et Lauryle participeront à la rencontre avec Madame Gandolfi et Monsieur Perrenot prévue le 6 décembre.

Il est décidé de relancer Madame Gandolfi sur les 2 courriers faits en juin à la mairie par le conseil local, sans réponse ce jour :

- Utilisation d'emballages plastiques pour réchauffer les plats à la cantine (voir courrier en annexe 2).
- Sécurisation des parcours piétonniers autour de l'école (trajet restotem notamment) (voir courrier en annexe 3)

→ Prochaines réunions du conseil local FCPE : elles ne sont pas fixées, Marie-Christine enverra un mail pour organiser le calendrier 2018/2019 des réunions

## Annexe 1 : Compte-rendu de la réunion du 15/10/2018 avec le député de la circonscription de Villeurbanne, B Bonnell

### AVS-AESH :

Mr Bonnell se propose d'aider les directeurs d'école et les parents à réclamer et obtenir le nombre d'heures exactes notifiées par la MDPH pour les AESH individualisées.

De plus, il nous a informé avoir entendu parler d'une démarche de modification de la grille d'évaluation de la MDPH. Nous devons le recontacter dans un mois pour savoir si cette démarche est effective.

### EVS

Il défend la forte diminution des emplois aidés et la suppression des EVS qui en a découlé dans les écoles au motif qu'ils ne permettaient pas de trouver des solutions de retour durable à l'emploi.

Il reconnaît néanmoins qu'il y a un besoin de secrétariat dans les écoles, particulièrement les grosses écoles (il a notamment mentionné sa visite au directeur d'Herriot en fin d'année scolaire 2017/2018).

Il propose :

Comme solution d'urgence, dans le cadre de l'association Cœur Villeurbanne financée par du mécénat d'entreprise qu'il souhaite créer, de proposer des services de secrétariat gratuits aux écoles de Villeurbanne dès le début de l'année 2019.

De manière structurelle, de proposer dans le cadre de son mandat de député une mesure visant à transférer des postes administratifs entre les administrations centrales de l'Éducation Nationale et les écoles (il ne s'agirait donc pas de créations de postes mais de transferts). Il souhaite une mise en place de cette mesure sur la rentrée 2019, et proposer si c'est possible une expérimentation sur Villeurbanne.

## Annexe 2 : Courrier FCPE Herriot du 4/06/2018 sur l'usage du plastique à la cantine

Villeurbanne, le 04/06/2018

Lauryle Guekam, présidente  
Conseil local FCPE Herriot - Villeurbanne  
Parents-Herriot-villeurbanne@gmail.com

Monsieur Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne  
Monsieur Damien Berthilier, adjoint à l'Education et l'Université  
Madame Agnès Thouvenot, adjointe à l'Economie solidaire, emploi et insertion, santé, lutte  
contre les discriminations et égalité Femme-Homme  
Madame Laura Gandolfi, adjointe des quartiers Gratte-Ciel/Dedieu/ Charmettes et Saint-Jean.

### **Objet : Usage du plastique dans les cantines de Villeurbanne**

Madame, Messieurs,

La santé de nos enfants est l'une de nos priorités.

Au titre de ces priorités, nous nous interrogeons sur la place du plastique dans les cantines de Villeurbanne. Car, en plus de générer des déchets, ces emballages présentent d'éventuels risques pour la santé des enfants.

Comme vous le savez peut-être déjà, ce sujet est d'actualité au plan national. Un amendement au projet de Loi EGALIM, qui sera examiné en mai, propose d'interdire l'utilisation de contenants en plastiques dans la restauration collective d'ici 2022. Le sujet a aussi été investi au plan local. Plusieurs collectivités comme Strasbourg ont en effet amorcé la transition vers des matériaux réutilisables.

Pourriez-vous s'il vous plait nous apporter des éclairages quant à la situation de Villeurbanne à ce sujet : les contenants dans lesquels sont réchauffés et transportés les plats dans les cantines sont-ils en plastique ? Si oui, avez-vous envisagé d'en réduire l'usage voire de les retirer des restaurants scolaires ? A quel terme ?

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre demande et vous proposons, le cas échéant, de réfléchir à vos côtés à un avenir des cantines de Villeurbanne sans plastique, par le biais de la commission restauration et/ou de la coordination des parents d'élèves.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Lauryle Guekam,  
Présidente du conseil local FCPE Edouard Herriot.





## Annexe 3 : Courrier FCPE Herriot du 4/06/2018 sur la sécurisation des parcours piétonniers autour du groupe scolaire Herriot

  
**Représentant des Parents d'élèves**  
Groupe Scolaire Edouard Herriot  
69100 VILLEURBANNE

**MAIRIE DE VILLEURBANNE**  
**M. J.P. BRET, Maire**  
**M. D. VULLIERME, Adjoint à la sécurité**  
**M. D. BERTHILIER, Adjoint à l'éducation**  
**Mme L. GANDOLFI, Adjointe de quartiers**  
Place Lazare Goujon  
69100 VILLEURBANNE

Villeurbanne, le 4 juin 2018

Madame, Monsieur,

Nous nous sommes félicités, dès la fin du mois de février dernier, de l'ouverture du *Restotom* qui est venu fluidifier les services de restauration de notre groupe scolaire E. Herriot.

Cependant, nous nous interrogeons sur la sécurisation du parcours emprunté chaque jour par nos enfants pour se rendre au *Restotom* et en revenir.

En effet, deux trajets sont possibles : le premier par le cours de la République, le second par la rue Hippolyte Kahn et la rue du 4 Août 1789.

- Le premier trajet plus direct présente des trottoirs plus larges et un feu tricolore à l'intersection de la rue Louis Becker; de plus, deux rangs d'élèves pourraient s'y croiser. Toutefois, la portion entre la rue L. Becker et la place Albert Thomas comporte, à notre avis, certains inconvénients. A commencer par le stationnement des véhicules en épis avec souvent des voitures qui débordent sur le trottoir réduisant d'autant sa largeur. En outre, des poteaux "provisoires" ont été installés sur ce trottoir rendant très difficile la circulation avec des passages d'à peine 80 cm (cf. photos). Sans oublier le container de verres, à l'intersection de la rue Louis Becker, qui en fonction de l'endroit où il a été posé peut constituer un vrai goulot d'étranglement. Bien entendu, nous ne nous étendons pas sur les désagréments occasionnés par les travaux sur la place A. Thomas et qui devraient être terminés sous peu.

- Le second trajet présente l'avantage d'une circulation automobile moins dense que sur le cours de la République. Toutefois, nous déplorons que la petite portion de la rue H. Kahn, entre la rue L. Becker et la rue du 4 Août 1789, soit à double sens de circulation. En effet, les trottoirs y sont très étroits, souvent encombrés de containers poubelles... Le cheminement piétonnier y est très peu sécurisé même pour des adultes comme peuvent en témoigner les nombreux parents qui peinent tous les matins avec leurs poussettes sur ce trajet ou même le personnel municipal qui emprunte cette rue pour se rendre au *Restotom*.

Ainsi, il apparaît qu'un travail de réflexion sur la sécurisation du parcours école/cantine est nécessaire quel que soit le trajet considéré. Nous pensons que l'installation de barrières en bordure de trottoir tout au long du trajet pourrait être une des solutions de sécurisation. Ce type de barrière existe déjà aux abords immédiats de l'école, et à ce propos, nous nous étonnons qu'il n'en soit pas déjà installé aux abords du *Restotom*.

Sur le cours de la République, ces barrières sécuriseraient le parcours des enfants et empêcheraient les voitures en stationnement de déborder sur le trottoir. Sur la rue H. Kahn, ces barrières, couplées à un passage en sens unique, sécuriseraient le trajet des enfants et faciliteraient la vie de tous les piétons.

Nous restons persuadés que vous pourrez faire vôtres ces réflexions et que vous nous aiderez à les concrétiser. Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Laurèle GUERAT  
Présidente du conseil local FCPE  
Edouard Herriot 